

Paroisse la Chaux-de-Fonds

Assemblée extraordinaire du dimanche 12 février 2023 au Grand-Temple

Présidence : Laurent Huguenin

Scrutateurs : Francine Cuhe Fuchs et Marcel Jaquet

PV: France-Dominique Studer

Ordre du jour :

- présentation de l'analyse du groupe « réflexion concernant les cultes » mis sur pied après l'assemblée de paroisse de mai 2022.
- proposition du conseil paroissial pour la mise en place d'un nouveau planning des cultes pour une période d'essai d'une année, dès mai 2023.
- questions et discussion.

Jacques Péter :

Suite à l'assemblée de mai 2022, un groupe de réflexion a été mis sur pied.

Y participent : les membres du colloque, Juliette Leibundgut, Geneviève Jaquet et Nathalie Charlet.

Constat (selon document distribué, voir annexe) :

- Baisse de fréquentation aux cultes.
- Manque de personnes de service aux cultes.
- Besoin d'économie afin de diminuer le déficit.

Elisabeth Müller Renner :

La question qui se pose : comment renforcer et améliorer la vie communautaire ?

En diminuant **le nombre de cultes**, on s'égare moins, on renforce la communauté.

En augmentant le nombre de cultes uniques, on rassemble plus de monde et donc on renforce la communauté.

Autres actions à développer :

- offre de **transports** les dimanches entre l'est et St-Jean notamment.
- instaurer un **café/croissant** une fois par mois le dimanche avant le culte.
- remettre en place **1 ou 2 repas** par année pour les paroissiens.
- renforcer les équipes de **service du culte**.

Jacques Péter :

Proposition du conseil paroissial (document distribué) :

Période d'essai : mai 2023 – avril 2024

Suppression des cultes du samedi soir.

1^{er} dimanche du mois	Grand-Temple	
2^{ème} dimanche du mois	Farel	
3^{ème} dimanche du mois	Saint-Jean	
4^{ème} dimanche du mois	Farel	La Sagne (sauf janvier et septembre)
5^{ème} dimanche du mois	Saint-Jean	

Fêtes religieuses : tournus comme habituellement

Sauf l'aube pascale qui se fera au centre paroissial.

Des exceptions sont possibles sur décision du conseil paroissial.

Grand-temple : les négociations, la forme et la finalité des discussions avec la commune de la Chaux-de-Fonds sont à leur début.

La paroisse a une exigence : pouvoir célébrer un culte le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Toute décision devra passer par l'assemblée générale.

Farel : les cultes pourront se dérouler soit au temple soit centre paroissial.

Moment de questions :

Pas de discussion suite à cette présentation.

Votations :

- Êtes-vous prêts à voter aujourd'hui ou voulez-vous reporter la décision à l'assemblée du mois de mai ?

- Si oui au premier vote, acceptez-vous l'application du tableau des cultes tel qu'il vous a été présenté ?

Résultats :

45 oui à un vote aujourd'hui

1 non à un vote aujourd'hui

2 abstentions

Donc large majorité pour un vote aujourd'hui

47 oui pour l'acceptation du tableau des cultes tel qu'il est présenté

3 abstentions

Donc large majorité pour la mise en application du tableau des cultes de mai 2023 à avril 2024.

Les paroissiens sont invités à s'engager dans les diverses « autres actions à développer », voir dans le prochain porte-parole.

L'assemblée se termine par le chant « A toi la gloire »

Assemblée de paroisse extraordinaire

Dimanche 12 février 2023 à 11h au Grand-Temple

Objectif : Renforcer la vie communautaire par un culte dominical unique en Ville

Éléments annexes :

Baisse de fréquentation aux cultes
Manque de personnes de service aux cultes
Besoin d'économie afin de diminuer le déficit

Période d'essai : Mai 2023 – avril 2024

Propositions :

1 ^{er} dimanche du mois	Grand-temple	
2 ^{ème} dimanche du mois	Farel	
3 ^{ème} dimanche du mois	St-Jean	
4 ^{ème} dimanche du mois	Farel	La Sagne (sauf janvier et septembre)
5 ^{ème} dimanche du mois	St-Jean	

Des exceptions sont possibles sur décision du Conseil paroissial

Fêtes religieuses	Année 1 (2023-24)	Année 2 (2024-25)
Rameaux	Tournus	Tournus
Jeudi-Saint	St-Jean	St-Jean
Vendredi- Saint	Farel et Planchettes	Farel et La Sagne
Aube pascale	Centre paroissial	Centre paroissial
Pâques	Tournus	Tournus
Ascension	Les Planchettes	Les Planchettes
Noël 24.12 à 17h	Grand-temple	Farel
Noël 24.12 à 23h	La Sagne	St-Jean
Noël 25.12 à 9h45	Grand-temple	Farel

Souhaits :

Création d'un repas paroissial 3 – 4 x/an : on recherche 2 personnes pour rejoindre l'équipe cuisine

Service du culte :

Service de transport : St-Jean – Est de la Ville avec inscription jusqu'au jeudi